

La FDA reconnaît enfin la toxicité du mercure dentaire !

Après avoir clamé pendant des décennies que les amalgames ne présentaient aucun danger pour la santé, **la puissante FDA** américaine (Food and Drug Administration, l'équivalent de agences françaises Afssaps – produits de santé - et Afssa – alimentation -) **a reconnu, le 3 juin 2008, que le mercure dentaire présentait des risques pour le cerveau en développement du fœtus et du jeune enfant.** Elle émet désormais un avertissement sur son site visant les femmes enceintes et les enfants :

"Dental amalgams contain mercury, which may have neurotoxic effects on the nervous systems of developing children and fetuses" : « **les amalgames dentaires contiennent du mercure, qui peut avoir des effets neurotoxiques sur le système nerveux en développement des enfants et des fœtus** ».

L'Agence précise que **les amalgames laissent échapper des vapeurs de mercure lors de leur pose ou de leur dépose, et pendant la mastication.**

La FDA prévient : *"Pregnant women and persons who may have a health condition that makes them more sensitive to mercury exposure, including individuals with existing high levels of mercury bioburden, should not avoid seeking dental care, but should discuss options with their health practitioner"* : « **les femmes enceintes et les personnes davantage sensibles à une exposition au mercure du fait de leur état de santé, parmi lesquelles les personnes dont l'organisme est fortement imprégné de mercure, ne doivent pas renoncer à des soins dentaires, mais discuter de solutions alternatives avec leur dentiste** ».

La FDA a en conséquence diligenté une enquête, dont les conclusions seront rendues durant l'été 2009 : elle devra alors décider de **restreindre ou d'interdire les amalgames dentaires.** Un appel public à contribution a été lancé et s'est terminé fin juillet 2008.

On assiste ainsi à un complet revirement des positions de la FDA, et à la fin d'un long partenariat avec l'ADA (American Dental Association). Ce revirement est loin d'être spontané : il est le résultat d'années de combat et de procédures pénales de la part d'associations de consommateurs telles que « Consumer for dental choice » et l'IAOMT (International Academy of oral medicine and toxicology), et de parlementaires comme la congressiste californienne Diane Watson. Parmi les opposant les plus actifs à l'utilisation de l'amalgame, Charlie Brown, l'avocat de « Consumer for dental choice » se réjouit : « Gone, gone, gone are all of FDA's claims that no science exists that amalgam is unsafe ». Michael Bender, responsable américain de "Mercury Policy Project", considère qu'il s'agit d'un « tournant décisif ».

Au **dernier congrès de l'ADA à San Francisco**, il n'était question que de cela : la FDA va-t-elle interdire les amalgames ou planifier leur arrêt progressif ? Les fabricants sont sur la sellette. Dentsply, le deuxième d'entre eux aux Etats-Unis, se voit demander, dans un rapport de la *Bank of America Securities* ayant fait grand bruit, de ne plus fabriquer désormais que des résines et autres matériaux sans mercure. Les experts en risques financiers réalisent que la fabrication d'amalgames est un marché sur le déclin, présentant de plus des risques sur le plan pénal. Déjà, des groupes d'actionnaires des 2 principaux fabricants d'amalgames, Danaher et Denstply, demandent à ces 2 compagnies d'arrêter de fabriquer des matériaux toxiques tels que les amalgames et de se tourner vers la production de matériaux alternatifs non nocifs. Parmi eux, des fondations catholiques, qui dénoncent

l'injustice croissante qu'il y aurait à tolérer l'utilisation d'amalgames : « Le choix pour les riches, et le mercure pour les pauvres. Si ceux qui ont l'argent et les connaissances peuvent avoir accès à des soins sans mercure, alors tout le monde doit y avoir droit ! ».

L'enjeu pour la santé publique est d'importance, non seulement pour les américains, mais pour l'ensemble de la planète : en effet, **ce revirement de la FDA lézarde le mur de mauvaise foi et de mensonges sur la soi-disant innocuité des amalgames**, « matériaux utilisés depuis 150 ans ». La fédération dentaire internationale perd ainsi son meilleur allié, et ses mensonges sur l'absence d'études montrant la toxicité du mercure dentaire ne peuvent plus tenir. On peut alors s'attendre à un féroce lobbying de la part des instances dentaires pour obtenir le statuquo. Cependant, de nombreux Etats fédéraux, par la voix de sénateurs ou de représentants officiels, ont d'ores et déjà écrit à la FDA de prendre les dispositions nécessaires pour qu'on ne pose plus d'amalgames aux enfants et aux jeunes femmes.

MG pour NAMD, décembre 2008